




Envoyé en préfecture le 11/03/2021
Reçu en préfecture le 11/03/2021
Affiché le 
ID : 064-216400655-20210310-2021_13-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 10 mars 2021 à 19h00 /
2021eko martxoaren 10eko biltzarra, arratseko 19ak

Date de la convocation / deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
4 mars 2021 / 2021eko martxoaren 4a	27	20

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Marie Pierre CLAVENAD, Antoine COGNAUD, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Didier ISASA, Joana IRIGARAY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Thomas OYARZUN, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA, Thierry TALAZAC

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Nathalie DEJEAN (ek) à Ann SIMON (i)
Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Philippe CELAYA (k) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)
Max-Henri BLOT CHAMPENOIS (k) à Pascal PEYREBLANQUE (k)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Fabien LARROQUET

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2021-13 Participation classes de neige pour enfants de l'école publique d'Ascain/Elurretako eskolarendako Azkaingo Eskola Publikoko haurrentzat diru laguntza

Il est proposé de réactualiser le mode de participation de la commune aux enfants fréquentant l'Ecole Publique d'Ascain qui sont partis en séjour de classes de neige du 1^{er} au 5 février 2021.

L'aide proposée s'élèverait à 11 €/jour/enfant, plafonnée à 55 € (5 jours).

L'aide proposée s'élèverait à 11 €/jour/enfant, plafonnée à 55 € (5 jours). Conditions pour obtenir l'aide : habiter la commune ou élève en classe ULIS, aide octroyée deux fois maximum dans la scolarité de l'enfant.

La mesure concernerait les classes de neige des CM1 et CM2.

Il est proposé la participation de la commune à hauteur de 1 980 € (36 enfants d'Ascain + classe ULIS X 55 €) à verser sur le compte « Les Hirondelles » de l'Ecole Publique.

Le Conseil Municipal, oui cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de participer pour la sortie scolaire pour un séjour de 5 jours en séjour de classes de neige des enfants de l'école Publique d'Ascain à hauteur de 1 705 € 1 980 € (36 enfants d'Ascain + classe ULIS X 55 €) à verser sur le compte « Les Hirondelles » de l'Ecole Publique au vu de l'effectif ayant réellement effectué le séjour.

FIXE les conditions suivantes : habiter la commune ou être en classe ULIS, aide octroyée deux fois dans la scolarité de l'enfant, plafond de 55 €/enfant pour 5 jours (11 €/jour).

PRECISE que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2021.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER

